



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Droits antidumping sur le bois d'œuvre : Notre région ne baissera pas les bras

ROUYN-NORANDA, LE 27 JUIN 2017 - La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) constate avec déception la décision du département du Commerce des États-Unis d'imposer des droits antidumping de 6,87 % sur le bois d'œuvre canadien. Les préfets de la région entendent bien poursuivre leurs représentations afin de contribuer à la résolution de ce conflit. Rappelons que ces droits s'ajoutent aux droits compensateurs rétroactifs de 20 % annoncés en avril dernier.

« Notre régime forestier respecte les règles du libre marché et je pense que les consommateurs américains constateront éventuellement les effets négatifs d'une telle mesure sur leur propre économie. Cependant, nous allons continuer de faire valoir notre vision et il faut, dès aujourd'hui, travailler ensemble à des solutions pour diversifier et valoriser notre industrie forestière », a déclaré M. Mario Provencher, président de la CPAT et également président du Comité sur la forêt de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Rappelons que le préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or, M. Pierre Corbeil, ainsi que M. Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre, ont fait partie d'une délégation de l'UMQ qui s'est rendue à Washington en mai dernier. La démarche avait pour objectif de sensibiliser les membres du Congrès américain quant aux impacts des mesures protectionnistes et de les informer des réalités du régime forestier québécois.

« Je pense qu'en étant des gouvernements de proximité et vivant dans une région où la foresterie occupe une grande place, nous sommes les premiers à mesurer les effets négatifs de telles mesures sur nos milieux de vie. Il est donc de notre responsabilité d'interpeller le gouvernement fédéral afin qu'il trouve un dénouement à cette situation, car cet enjeu est trop important pour nos communautés », a indiqué M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

La CPAT

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme qui regroupe les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda. L'objet principal de la Conférence des préfets est d'assurer une concertation entre les cinq MRC/Ville du territoire sur différents dossiers d'intérêt commun.

Source

Abitibi

Abitibi-Ouest

Rouyn-Noranda

Témiscamingue

Vallée-de-l'Or

Francis Bérubé

Coordonnateur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Bureau 819-797-7110 poste 7368

Cellulaire 819-856-4402